

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Despret frères, 5 décembre \[1843\]](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Despret frères, 5 décembre [1843]

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Despret \[Anor\]](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 décembre 1843](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Despret \[Anor\]](#)

Lieu de destinationAnor (Nord)

### Description

RésuméCommande de limes d'une meilleure qualité d'acier que les limes livrées précédemment, à livrer à La Capelle ou au Nouvion.

NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 21r et la partie supérieure du

folio 21v. Destinataire et destination : voir la lettre de Godin à Deprez et Cie du 13 janvier 1850 (FG 15 (2)).

## Mots-clés

[Critiques](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Outils](#)

Lieux cités

- [La Capelle \(Aisne\)](#)
- [Le Nouvion-en-Thiérache \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDespret [Anor]

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieFabricant de limes en acier établi à Anor (Nord) au milieu du XIXe siècle. La forge de Milourd est fondée en 1742 par Jean-François Despret, maître de forges à Anor et originaire de Chimay (Belgique). La forge est convertie en 1841 par Antoine Despret en usine de fabrication d'acier et de limes. Autres formes du nom dans la correspondance de Godin : Desprès frères, Depret et Cie.

## Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation2 p. (21r, 21v)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamolistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Et après de vous être cette disposition ~~par le compte en~~  
 dont laborieusement a la phalange avait été réglé le 15 l'ami venant par le  
 de sous remettre 24 francs sous les pieds que je vous prie d'accepter  
 pour notre abonnement venant

agréer Monsieur la assurance de ma parfaite connaissance  
 et veuillez me avoir votre service sûr et sûr

Gouin

27 juil 1843

Monsieur Haricot

Suivant votre idée je vous remets sous ce pli le  
 pris des poils dont vous m'avez parlé et pour le transport  
 desquels vous payerez en outre un prix porté au tarif environ 4 francs  
 pour vous être rendus à la poste la somme de 8 francs que vous m'indiquerez

J'ai l'honneur de vous saluer

5 X

Monsieur Boite

une personne d'acquiescence que j'avais espérée de vous  
 voir s'acquiescer me dire que vous n'avez pas vu les poils  
 qui ont été envoyés en outre mais que je vous enverrais à  
 la grande ne m'importe rien à cette affaire je prends le parti  
 de vous écrire après de vous prier de me donner connaissance  
 des motifs qui ont donné lieu à ce malentendu et de ce que vous  
 feriez prendre pour le compte de M. Dubois

une petite cuillère et un poils  
 pour vous être rendus à la poste la somme de 8 francs que vous m'indiquerez  
 les poils que j'avais envoyés à la grande en fait de dont  
 je n'ai eu aucune nouvelle depuis ni de réponse à la lettre  
 que je m'ai écrite le 15 et la dernière fois moi même  
 en même temps si le poils que j'avais envoyé est le même y est  
 encore

et remerciez

5 X

Monsieur Després Frères

- je vous prie de m'adresser le plus tôt possible
- 40 douzaine de poils 7/8 2 au paquet
  - 30 " " " 3 au paquet
  - 1/2 douzaine de poils de 10 poils
  - 1/2 douzaine de poils de 10 poils
  - 1/2 douzaine de poils de 10 poils

Je vous prie mes honorables de tenir la tête et la qualité de l'un  
presque la moitié des salaires en dernière fois respectés &  
que vous me voyez enchaînés sont rompus au même usage & cause  
de son qui de ~~terme~~ <sup>quel vous m'avez</sup> ~~me~~ <sup>un</sup> ~~peu~~ <sup>part</sup> ~~est~~  
le prix de ces publicesses est trop cher & nullement  
non compte

vous me demandez aussi de leur ou d'un autre exposé et  
c'est à la capitale ou nous sommes et ~~placés~~ <sup>en</sup> ~~la~~ <sup>ville</sup> ~~de~~ <sup>Paris</sup>  
nous réglons immédiatement après réception

agréable plusieurs mes salutations

97<sup>me</sup>

Monsieur Fret Grain

Je vous remercie de votre demande de <sup>argent</sup>  
500 livres dont je vous prie à sous payer libérant à fr. 332.50  
le prix que j'ai à faire en espèces avec <sup>vous</sup> ~~mon~~ ~~argent~~ ~~et~~  
accepter les offres et conditions que portent votre lettre mais  
d'un autre côté ~~étant~~ ~~librement~~ ~~en~~ ~~libre~~ ~~et~~ ~~en~~ ~~con~~ ~~di~~ ~~ti~~ ~~on~~  
étant fait à votre avantage par le placement en dépôt  
me laissant les choses en une sorte incertaine par ce que  
porter <sup>le</sup> <sup>prix</sup> ~~les~~ ~~prix~~ ~~jus~~ ~~qu'à~~ ~~100~~ ~~fr~~ ~~à~~ ~~ce~~ ~~fr~~ ~~anc~~ ~~plus~~ ~~de~~ ~~ce~~ ~~que~~ ~~vous~~ ~~me~~ ~~avez~~  
et les usiniers à 2 fr ce que j'espère que vous trouveriez bien  
tout réglé à 20 jours de nous si nous sommes satisfaits

Monsieur Cochin Bourquet

Je vous remercie de votre

Monsieur Cochin Bourquet le 14 1843

Je vous prie de noter que mon intention que j'ai  
tant en sous payant les usiniers que si on  
demande à votre dernier chargement mais je ne puis pas  
pas que vous avez tenté de ne pas nous répondre  
de que vous ~~en~~ ~~para~~ ~~issiez~~ ~~si~~ ~~pu~~ ~~ssi~~ ~~de~~ ~~les~~ ~~ob~~ ~~te~~ ~~ni~~ ~~er~~ ~~et~~  
que nous ne voyez comme aucun cas contraire

Je les joins avec la facture  
je dois vous agir dans les intérêts en vous les faisant passer  
aussi avantageusement et je ne puis admettre d'après cela parce que  
la ~~facture~~ ~~de~~ ~~ma~~ ~~pas~~ ~~cont~~ ~~en~~ ~~ue~~ ~~que~~ ~~us~~ ~~usin~~ ~~iers~~ ~~ne~~ ~~sont~~ ~~pas~~  
à vous

Je les joins avec la facture à votre laquelle selon  
à fr. 1146.50 dont vous m'avez payé le tiers sur sous

salaires au 26 janvier prochain

salaires au 25 février id de

salaires au 15 mars id de

ensemble

donc me égal

fr 314.50

fr 646

fr 209

fr 1146.50